



**EXTRAIT DU  
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du  
JEUDI 4 JUILLET 2019 à 19 h 00  
Salon d'honneur de l'Hôtel de Ville**

**OBJET : D17 - Contrat unique d'insertion – « Parcours emploi compétences » PEC**

**Date de convocation : ..... 28 juin 2019**

**Nombre de conseillers en exercice : ..... 29**

**Nombre de présents ..... 22**

Françoise MESNARD, Maire, Cyril CHAPPET, Daniel BARBARIN, Matthieu GUIHO, Jean MOUTARDE, Natacha MICHEL, Myriam DEBARGE, Marylène JAUNEAU, Adjoints ;

Gérard SICAUD, Jacques CARDET, Anne DELAUNAY, Anne-Marie BREDECHE, Philippe BARRIERE, Patrice BOUCHET, Annabel TARIN, Médéric DIRAISON, Yolande DUCOURNAU, Jacques COCQUEREZ, Michel JARNOUX, Henriette DIADIO-DASYLVA, Sandrine RONTET-DUCOURTIOUX, Hénoc CHAUVREAU, formant la majorité des membres en exercice.

**Représentés : ..... 5**

Jean-Louis BORDESSOULES	donne pouvoir à	Mme la Maire
Mathilde MAINGUENAUD	donne pouvoir à	Matthieu GUIHO
Anthony MORIN	donne pouvoir à	Cyril CHAPPET
Sylvie FORGEARD-GRIGNON	donne pouvoir à	Henriette DIADIO-DASYLVA
Antoine BORDAS	donne pouvoir à	Michel JARNOUX

**Excusées : ..... 2**

Nicole YATTOU  
Gaëlle TANGUY

**Présidente de séance : Françoise MESNARD**

**Secrétaire de séance : Daniel BARBARIN**

Mme la Maire constate que le quorum (15) est atteint et ouvre la séance.

\*\*\*\*\*

Hôtel-de-Ville - BP 10082  
17415 Saint-Jean-d'Angély cedex  
Tél. : 05 46 59 56 56  
Fax : 05 46 32 29 54  
www.angely.net

**TÉLÉTRANSMIS AU  
CONTRÔLE DE LÉGALITÉ**  
sous le n° 017-211703475-20190704-  
2019\_07\_D17-DE  
Accusé de réception Sous-préfecture  
le 5 juillet 2019  
Affiché le 5 juillet 2019

**N° 17 - Contrat unique d'insertion -  
« Parcours emploi compétences » (PEC)****Rapporteur : Mme Myriam DEBARGE**

Au cours du 4<sup>ème</sup> trimestre 2019, il est projeté d'accueillir au sein du service de la salle de spectacle EDEN, un technicien « son et lumière » éligible au contrat « PEC » dont le profil et l'expérience professionnelle correspondent au domaine scénique.

Son projet de formation correspond totalement au domaine d'activité de la salle de spectacle EDEN. Il a d'ailleurs fait l'objet d'actions de sélection au sein de l'APMAC Nouvelle-Aquitaine, association loi 1901 spécialisée dans la mission de conseils aux acteurs culturels à l'organisation de spectacles, et projette de s'inscrire à une formation de 10 mois pour obtenir le diplôme certifiant d'Agent technique son et lumière « du spectacle vivant ».

L'agent contractuel participera, sous le tutorat du régisseur des spectacles, à la conception et à la mise en œuvre des dispositifs techniques nécessaires à la conduite et à la sécurité d'un spectacle ou d'un événement (conférences, séminaires...), en réponse aux exigences de sécurité, aux demandes des artistes et aux fiches techniques des spectacles.

L'agent contractuel sera recruté du 2 septembre 2019 au 26 juin 2020 inclus et recevra un salaire rémunéré équivalent au taux horaire du SMIC.

Il est proposé au Conseil municipal :

- d'autoriser le recrutement de ce technicien sur la période considérée ;
- d'autoriser si besoin le recrutement de cet agent à temps complet, quelle que soit la quotité de travail prise en charge par l'Etat ;

d'autoriser son inscription à la formation proposée par l'APMAC Nouvelle-Aquitaine

**Le Conseil municipal**, après délibération,

**ADOpte** les propositions de Mme le Rapporteur, à la **majorité des suffrages exprimés (25)**

**Pour : 25      Contre : 0      Abstentions : 2**

**Pour extrait conforme,  
La Maire,  
Conseillère régionale,  
Françoise MESNARD**

**TÉLÉTRANSMIS AU  
CONTRÔLE DE LÉGALITÉ**  
sous le n° 017-211703475-20190704-  
2019\_07\_D17-DE  
Accusé de réception Sous-préfecture  
le 5 juillet 2019  
Affiché le 5 juillet 2019

Cette décision pourra faire l'objet d'un recours administratif ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.